

# Généralités en nuisibilité des mauvaises herbes des cultures.

(dernière mise à jour oct 2017, Daniel Chicouène)

Plan de cette page :	p. :	à jour :
Introduction & schéma centré sur la nuisibilité	1	août 2015
I-Types de nuisibilité en <b>cultures et prairies</b>	2	août 2016
I bis. Seuils de nuisibilité	3	oct. 2017
II-Eventuels <b>effets positifs</b> des mauvaises herbes, schéma centré	4	août 2015
III- <b>Coûts</b> des mauvaises herbes	6	août 2016
Difficultés à comparer nuisance et avantages éventuels	"	juil 2016

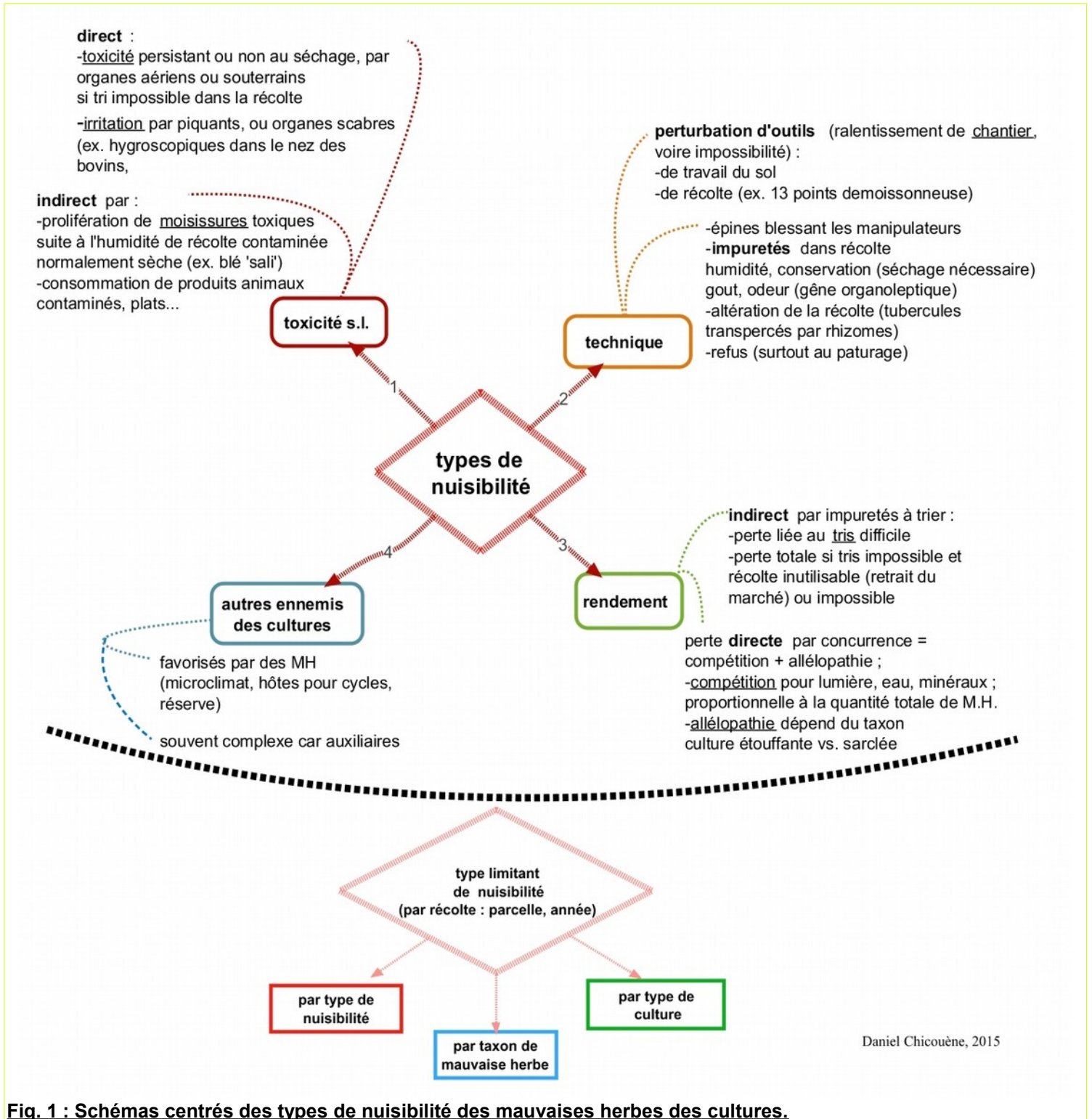


Fig. 1 : Schémas centrés des types de nuisibilité des mauvaises herbes des cultures.

<p>présentation d'un questionnaire de diagnostic (voir annexe 1)</p> <p>de l'état de santé de la culture (12 points de notation)</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur la culture</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur l'élevage</p>	<p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur la culture (12 points de notation)</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur l'élevage</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur la culture</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur l'élevage</p>	<p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur la culture (12 points de notation)</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur l'élevage</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur la culture</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur l'élevage</p>	<p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur la culture (12 points de notation)</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur l'élevage</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur la culture</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur l'élevage</p>	<p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur la culture (12 points de notation)</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur l'élevage</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur la culture</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur l'élevage</p>	<p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur la culture (12 points de notation)</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur l'élevage</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur la culture</p> <p>évaluation de l'impact des mauvaises herbes sur l'élevage</p>
---	---	---	---	---	---

**Bibliographie :**

CHICOUENE D., 2010 - Principaux types de **nuisibilité** des mauvaises herbes dans les grandes cultures tempérées. AFPP - Vingt et unième conférence du COLUMA, Journées internationales sur la lutte contre les mauvaises herbes, Dijon - 8 et 9 décembre 2010. 120-129.

CHICOUENE D., 2007 - Biologie des principales mauvaises herbes des **prairies** temporaires du Massif Armoricaïn. Conséquences pour la gestion prairiale. *Fourrages* 190 (juin 2007) : 251-260.

**I-Types de nuisibilité en cultures et en prairies.**

Les différentes **formes de nuisibilité** peuvent être classées de différentes manières :

- en fig. 1 : c'est d'après les niveaux de dangers ou d'importance
- dans le texte qui suit : c'est un ordre chronologique-logique du point de vue d'une séquence de production agricole, groupées en 4 types :

**A - gêne des pratiques culturales**

- bourrages d'outils variés (cf. fichier sur la nuisibilité en grandes cultures)
- obstruction de radiateurs et ventilateurs d'engins (moteurs, mécanismes de moissonneuses) par organes entraînés par le vent (aigrettes de graines ou de fruits en particulier)
- refus de pâturage (bovin en particulier) liés à des épineux (Rubus, Rosa, etc.)

**B - altération de la qualité de la récolte : il faut que la récolte soit vendable ou transformable...**

Toxicité : tris pas toujours possibles ; au pâturage, certaines mauvaises herbes dangereuses sont délaissées habituellement (ex. *Datura*), à l'inverse d'autres sont très appétibles,

en prairies pâturées : 1 morceau de tubercule d'Oenanthe crocata tue une vache !  
 irritation du nez des herbivores : fragments d'épis de *Hordeum murinum*, *Anisantha*

2 situations par rapport aux seuils dans une parcelle :

- une plante (ou organe) toxique est consommée non diluée dans la récolte (ex. au pâturage) par un seul consommateur,
- l'organe toxique d'une plante est dilué dans la récolte d'une parcelle, d'un silo... (ex. graines de *Datura* broyées dans la farine de céréales) et alors un seuil moyen (ex. densité par hectare) est une base de raisonnement ; tout le lot de farine se trouve contaminé.

La toxicité implique un risque, un coût de surveillance, parfois un tri ou un déclassement de la récolte passant en non alimentaire.

La réglementation sur la pureté des lots de semences (ex. normes Vescof) provoque une nuisibilité ressemblante à la toxicité (seuils bas ou à zéro).

### Toxicité de plantes :

#### **organes toxiques :**

- toute la plante (ciguës)
  - organes aériens végétatifs : tiges, feuilles
  - tubercules souterrains surtout : *Oenanthe crocata*
  - graines dont dans des fruits charnus comestibles (*Prunus, Malus*)
- Pour certains taxons, la toxicité peut disparaître au séchage ou à la cuisson ; cas de *Ranunculus*

#### **variabilité intra-spécifique :**

- dépend de la saison ou de l'âge de la plante ou de la pousse :
- les jeunes : jeunes plantes toxiques en général (sorgho) ; jeunes pousses toxiques (les vieilles sont épineuses) (*Prunus spinosa*)
  - les feuilles adultes deviennent toxiques (*Pteridium*)
- dépend des individus : *Trifolium repens, Lotus*  
éthylène connu en Australie pour déclencher la toxicité de légumineuses arbustives (communication des individus végétaux entre eux)

### Gêne organoleptique : (mauvais goût du produit)

- lait de bétail ayant consommé des *Allium* et autres Liliacées (cf. De Candolle, 1832)
- farine de blé noir amer par contamination de *Fagopyrum tataricum*
- vin par récolte mécanique du raisin dans vignes envahies de *Conyza sumatrensis*

### Humidité d'une récolte : conservation des récoltes sensées sèches : séchage à envisager

- blé : (vesces), fruits de *Raphanus* (surtout fruits les plus petits)
- pois fourragers : capitules de *Matricaria* et *Sonchus*, fruits de *Raphanus* (surtout fruits les plus gros)
- colza : le blé (tardif) comme principale mauvaise herbe du colza dans les rotations où le colza vient après le blé ; la récolte du colza se fait alors que le blé n'est pas encore mûr et donc humide (stades laiteux-pateux).

### Altération de la récolte :

- tubercules (de pommes de terre...) transpercés par des rhizomes de chiendents
- tubercules de betteraves mélangés à des tubercules de betteraves "sauvages" fibreux
- tabac "nanifié" par des Orobanches (ici je prends le parti des orobanches !)

## C - baisse du rendement de la culture : ± quantifiable

<b>concurrence</b> (depuis le XIX <sup>e</sup> s.)	=	compétition (pour espace + alimentation)	+	allélopathie (dès les plantules)
---	---	---	---	-------------------------------------

La concurrence est un aspect qui a fait l'objet de nombreuses expérimentations.

Les "seuils de nuisibilité" habituellement rencontrés dans la littérature se rapportent en fait à ce type de nuisibilité ; c'est-à-dire qu'il s'agit de seuils de concurrence. M. Cousens (ex. 2008, colloque BMH) porte des jugements sur certaines publications traitant de concurrence.

L'échelle de temps de la concurrence exercée est parfois délicat. Certains stressés ont des effets durables sur les plantes cultivées, mais parfois elles récupèrent si la compétition est levée.

L'allélopathie se raisonne à plusieurs échelles :

- celle exercée par les plantules de mauvaises herbes en végétation sur les plantules de cultures,
- les mauvaises herbes poussant en même temps que la culture est en pleine croissance, simultanément à la quantité de compétition au cours du cycle de la culture,
- celle provenant de certains organes de mauvaises herbes en décomposition, par ex. de rhizomes de chiendents détruits chimiquement plusieurs mois avant l'implantation de la culture

## D - réserve s.l. d'ennemis des cultures

Sous le terme de "réserve", il faut inclure la conservation et la multiplication possible de maladies ou ravageurs s.l.

C'est un aspect difficile à appréhender car il y a les équilibres biologiques. Un cas est toutefois flagrant : la multiplication de *Pseudomonas solanacearum* par les espèces du genre *Solanum* en particulier ; c'est la culture de Solanacées qui peut se trouver remise en cause dans la parcelle pendant de nombreuses années après.

### I bis. Seuils de nuisibilité.

A-les plus bas :

- les organes très toxiques consommés non ou peu dilués
- pureté des lots de semences commercialisées : normes interdisant parfois certaines présences

B-tolérance élevée :

pour le rendement et l'aspect technique : mauvaises herbes naines en cultures étouffantes hautes

## II. Les éventuels effets positifs des mauvaises herbes.

Ils sont régulièrement évoqués depuis :  
 De Candolle (1832 p.1484),  
 de Gasparin (c1850 à plusieurs reprises),  
 Bolley (1908 p.524-), Long (1910 p.2-6),  
 Blatchley (1912 p.15-16),  
 Brenchley (1920 p.187-205), etc.

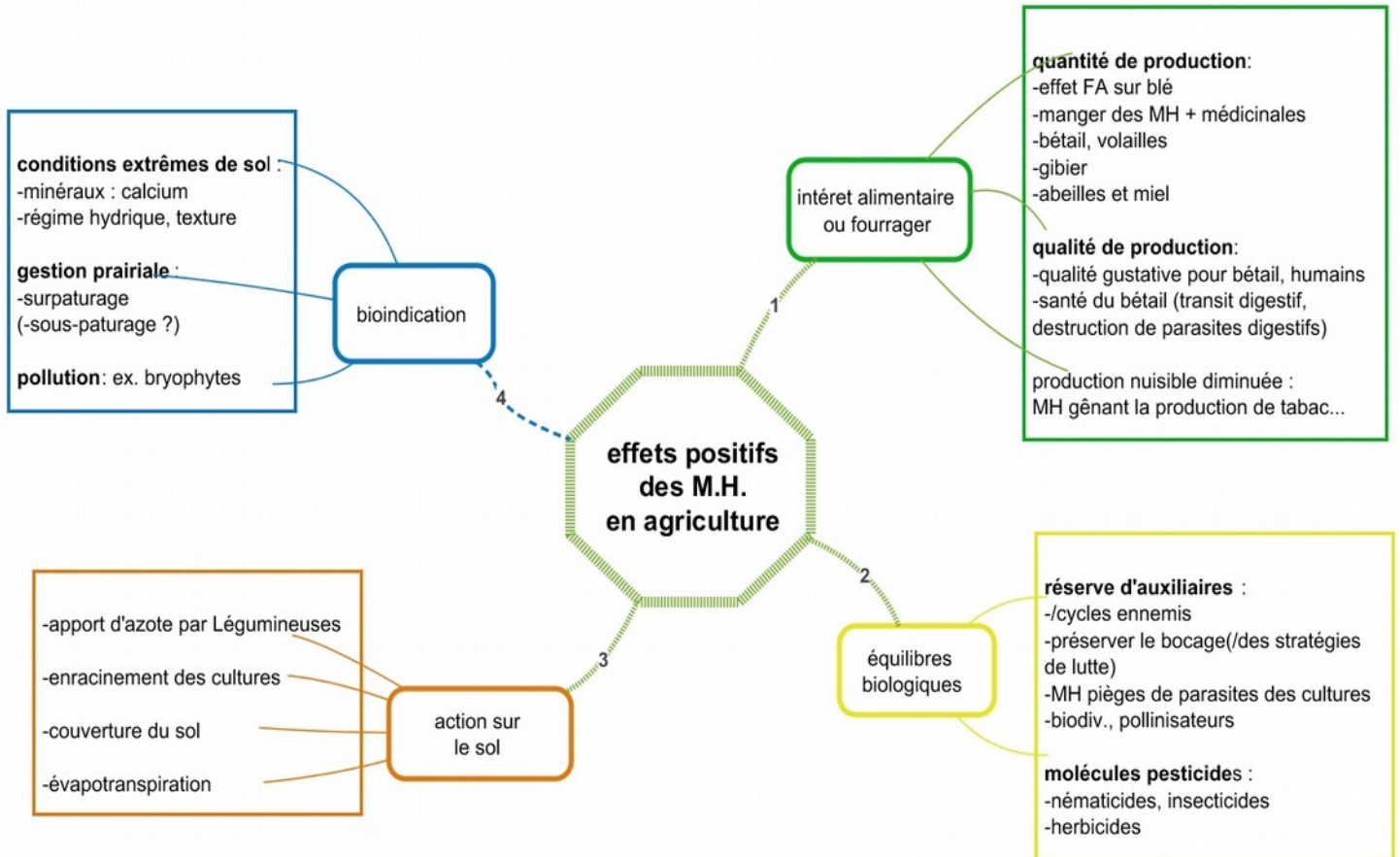


Fig.2 : Schéma centré sur les types d'effets positifs des mauvaises herbes des cultures.

(1)-intérêt alimentaire et fourrager :

- "manger des mauvaises herbes du jardin" est un thème d'animation devenant fréquent pour le grand public, ainsi que certains ouvrages sur les plantes sauvages comestibles et leur cuisine.

- animaux domestiques se nourrissant de mauvaises herbes :

ramassées dans les cultures au 19<sup>e</sup> siècle et dans les PVD,  
paturage (surtout bovin) des éteules,  
volailles dans vergers (cf. Lavigne & al., 2012),  
canards dans les rizières (en Asie surtout).

- abeilles et miel avec des MH mellifères.

(2)- 'équilibres' biologiques :

- réserve d'auxiliaires dans la parcelle (agro-écologie)

- auxiliaires dans les haies et talus qui servent par ailleurs à des stratégies de lutte

- molécules pesticides produites par certaines mauvaises herbes (nématicides,...)

(3)- sol :

- absorption d'eau en sol saturé asphyxiant

- couverture du sol en interculture (préservation des sols, apports de matières organiques, nutrition d'anéciques, lutte contre l'érosion)

- enracinement plus profond de la culture parfois

- fixation d'azote par les légumineuses en situation limitante en azote

(4)- bioindication :

- chimie extrême du sol : calcium (cf De Brebisson, début XIX<sup>e</sup>me), azote (plus difficile car généralement les sols cultivés sont très pourvus)

- régime hydrique et localisation des mouillères dans une parcelle ; parfois difficile de dissocier asphyxie hivernale et réserve hydrique élevée

- gestion prairiale : surpaturage (cf. page correspondante sur dc.plantouz)

- pollution par gaz d'échappement de véhicules (évoquée pour les bryophytes des éteules in Lecoite A., 1978, en Normandie et Bretagne).

(5)- nuisibles pour des cultures vicieuses...

Ici, on peut faire allusion à la remarque de J. Montégut, 1982, in "Pérennes..." p.78-79 et 400, sur l'exemple de la photo d'orobanche poussant sur le tabac, s'interrogeant sur la "véritable mauvaise herbe" : il semble évident que la plante nuisible à la santé de l'humanité est le tabac, pas la plante holoparasite sauvage.

### III- Coûts des mauvaises herbes.

Ils sont théoriquement de **2 types** :

1- liés aux formes de **nuisibilité exercées** par les mauvaises herbes qui ont poussé dans la culture. Ces coûts sont souvent difficiles à évaluer en raison de la complexité des enjeux, par ex. les hospitalisations suite à des plats industriels contaminés par une mauvaise herbe toxique ;

2- des méthodes de **lutte** ('préventives et curatives') mises en oeuvre (les démarches de calcul peuvent être tendancieuses) y compris leur éventuel effet dépressif sur la culture (ex. endomagement de racines par la bineuse, phytotoxicité de certains herbicides, etc.). Elles ne sont pas forcément toujours toutes justifiées ou optimisées ; et cette notion d'optimisation est délicate à cerner.

3- Un coût indirect : pour rechercher une **parcelle indemne** d'une mauvaise herbe redoutable pour une culture donnée.

Ces aspects présentent des **difficultés à être évalués** précisément car il n'est pas possible d'isoler un raisonnement compte tenu de l'infinité possible des échelles de raisonnements et de leurs imbrications.

Pour un **seuil d'intervention** vis à vis de la future récolte, toutes les formes de nuisibilité sont à prendre en compte. Dans le cadre des cultures faisant l'objet de primes PAC, les 2 premiers aspects exposés en fig.1 (à savoir pratiques culturales et qualité de la récolte) sont prioritaires.

Les **paramètres** intervenant dans ce seuil sont multiples, citons au moins :  
-les espèces de mauvaises herbes et le cultivar de la culture,  
-la régularité de l'implantation de la culture,  
-l'époque d'installation de la culture...

La prise en compte de la **reproduction des mauvaises herbes** (salissement pour les cultures suivantes) est un aspect important dans certaines situations ; cet aspect fait partie des "stratégies de lutte", abordées dans la page correspondante sur dc.plantouz. C'est un point délicat en cas de régulation biologique parfois (quand elle est dépendante de la densité). La complexité des phénomènes en jeu fait qu'on ne peut guère, ou rarement (adventices récentes sans régulateurs biologiques dans un système donné), modéliser l'**impact d'une décision** au delà d'un an.

#### Difficultés à comparer nuisance et avantages possibles :

pas commensurable à l'exception limitée d'aspects surtout fourragers : la production fourragère de mauvaises herbes peut contrebalancer certains aspects de la chute de production de cultures fourragères

les possibilités de la modélisation sont trop limitées pour englober tous les aspects connus

passer par un raisonnement de la conception de l'agriculture, du jardinage et de l'environnement, pour l'intérêt général

Retour page d'accueil 'plantouz' : <<http://dc.plantouz.chez-alice.fr/>>